



BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 142 Mai 2011

Sommaire

Editorial

Quand l'économie populaire investit le secteur des TIC

Actualités

Le titre Sonatel à la baisse à la BRVM

La CONFEMEN lance un forum de discussion sur les questions d'éducation

Séminaire sur «La dimension juridique et économique du passage au numérique»

Inauguration officielle du Centre de recherche et d'essai de Sédhiou

Assemblée générale de la nouvelle Fondation du Fonds de Solidarité numérique

IBM inaugure de nouveaux bureaux au Sénégal

Les câblodistributeurs veulent donner un cadre légal à leurs activités

Le ministère du Travail et des organisations professionnelles lance son site web

Politique

12^{ème} session de l'Union africaine des télécommunications (UAT)

Infrastructures et services

Deux nouveaux satellites pour couvrir l'Afrique

Les paiements Western Union Quick Cash pour Google AdSense disponibles au Sénégal

Lancement de « Vetosocial.com », le réseau social des vétérinaires africains

Projets

Prochain lancement de la chaîne de télévision "Africa 7"

Nokia Siemens Network se prépare pour le développement des réseaux mobiles 4G

Rendez-vous

12^{ème} Forum sur la Régulation des Télécommunications (13-15 juin 2011, Kigali, Rwanda)

Formation de formateurs sur les applications mobiles (14-16 juin 2011, Dakar)

Quand l'économie populaire investit le secteur des TIC

Au début du mois de mai 2011, les câblodistributeurs ont organisé une conférence de presse pour faire connaître leur combat en vue d'obtenir la mise en place d'un cadre légal organisant la câblodistribution au Sénégal. Cette activité, qui se pratique dans une relative discrétion, compte tenu de son statut aux marges de la légalité, a pour principal objet la rediffusion, via des systèmes de câbles reliés à des paraboles, de chaînes de télévisions proposées sur les bouquets cryptés diffusés par satellite ou par MMDS. Au fil des années, elle a pris une telle ampleur qu'en 2008, les responsables de Canal horizon estimaient que le nombre « d'abonnés » clandestins dépassait celui des abonnés légaux qui étaient alors quelques 25 000. Pour endiguer le phénomène, Canal + avait fait venir au Sénégal des membres de sa cellule anti-piratage qui avaient mené des opérations de démantèlement des installations clandestines. Connue sous l'appellation de « Police Canal », cette structure a permis de mettre fin au fonctionnement de plusieurs milliers de branchements illégaux et entraîné l'ouverture de plusieurs dizaines de procédures judiciaires devant les tribunaux sénégalais. La pression ainsi exercée a incité les câblodistributeurs à diversifier leur activité en s'intéressant également aux bouquets MMDS diffusés par le groupe Excaf-Communication et par Delta-Net TV ainsi qu'à la chaîne cryptée Walf TV. Il s'en est suivi une multiplication des saisies de matériel par la Brigade nationale de lutte contre la piraterie et la contrefaçon (BNLPC), la multiplication des procédures judiciaires et même l'intervention du Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) qui sommerait les câblodistributeurs de cesser leur activité considérée comme illégale en l'absence d'une concession de diffusion octroyée par l'État. Cependant, la décision du Tribunal régional de Kaolack, prise en août 2010, de débouter le groupe Excaf-Communication estimant que les activités incriminées n'étaient pas illégales a changé la donne. D'abord regroupés au sein de l'Association des réseaux câblés du Sénégal (ARCS) fondée en juin 2005 puis de la Société de redistribution de télévision par câbles et services (SORETEC) créée en 2009, les câblodistributeurs se battent désormais pour la reconnaissance leur activité et sa réglementation par l'État. Preuve de leur volonté de se conformer à la légalité, la SORETEC a signé, en octobre 2010, une convention avec les promoteurs d'ABSat qui leur permet de rediffuser en toute légalité les chaînes de ce bouquet. Auparavant, certains opérateurs locaux s'étaient d'ailleurs plus ou moins orientés dans cette voie en commercialisant discrètement un « bouquet cablo ». D'autre part, dans le cadre des discussions engagées sur le projet de nouveau code de la presse, le ministère de la Communication a proposé la mise sur pied d'une inter-commission regroupant toutes les parties prenantes (ARTP, CNRA, MICOM, distributeurs, câblodistributeurs, etc.) en vue d'élaborer un projet de convention de concession et un cahier des charges consensuels pour organiser la câblodistribution qui tarde cependant à donner des résultats concrets. Le combat des câblodistributeurs en vue de leur reconnaissance officielle est une illustration supplémentaire du rôle joué par l'économie populaire, souvent désignée par le qualificatif de « secteur informel » par opposition au secteur dit « moderne » de l'économie, dans la diffusion des technologies de l'information et de la communications (TIC) dans la société sénégalaise. En effet, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'économie populaire est très présente dans le secteur des TIC qu'il s'agisse de la vente et de la réparation de téléphones portables, la vente de cartes de recharge téléphonique et même de cartes SIM ou encore de la réparation et du recyclage d'ordinateurs. Le développement de la téléphonie, via les télécentres, puis celui de la téléphonie mobile doit d'ailleurs beaucoup au secteur « informel ». Grâce à ses capacités d'adaptation, sa souplesse de fonctionnement et la densité de sa présence sur le territoire, il constitue une extraordinaire « force de vente » capable d'atteindre tous les segments de la société y compris les plus pauvres comme aucun réseau commercial mis en place par une entreprise « moderne » ne pourrait le faire. Le secteur « formel » de l'économie l'a si bien compris qu'il n'hésite pas à recourir aux services du secteur « informel » et au delà des discours officiels, on s'aperçoit que les deux sont plus complémentaires que concurrents.

Olivier Sagna
Secrétaire général

Actualités

* Le titre Sonatel à la baisse à la BRVM

Le titre Sonatel qui avait clôturé à 163.000 FCFA le 30 avril 2011, à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire), a clôturé à la baisse à 153 000 FCFA le 31 mai 2011.

BRVM : <http://www.brvm.org/>

* La CONFEMEN lance un forum de discussion sur les questions d'éducation

La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), dont le Secrétariat général se trouve à Dakar (Sénégal), a lancé un forum de discussion pour favoriser le partage des acteurs sur les questions d'éducation. Cette plateforme interactive qui veut offrir à tous les intervenants en éducation la possibilité de partager leurs expériences, leurs visions, leurs pratiques et leurs préoccupations sur des sujets d'actualités susceptibles d'améliorer la qualité de l'éducation est accessible à l'adresse suivante : <http://confemen.forum-box.com/index.php>.

COFEMEN : <http://www.confemen.org/>

* Séminaire sur «La dimension juridique et économique du passage au numérique»

Le Comité national du numérique (CNN) a organisé un séminaire sur le thème « La dimension juridique et économique du passage au numérique du secteur de l'audiovisuel » les 24 et 25 mai 2011. Financement public, financement privé, partenariat-public privé, tels ont été les différentes solutions évoquées pour la mise en place de l'infrastructure de diffusion numérique et des multiplexes qui devraient coûter un minimum de vingt milliards de francs CFA.

* Inauguration officielle du Centre de recherche et d'essai de Sédhiou

Le centre de recherche et d'essai (CRE) de Sédhiou équipé de 35 ordinateurs a été officiellement inauguré le 21 mai 2011 par Amadou Tidiane Ba, Ministre de l'Enseignement supérieur, des universités, des centres universitaires régionaux (CUR) et de la recherche scientifique. Depuis son ouverture en janvier 2011, 800 personnes ont été initiées à l'informatique, 20 à l'assemblage d'ordinateurs, 45 aux applications du Web 2.0 et 18 arabisants formés à l'usage des TIC en langue arabe.

* Assemblée générale de la nouvelle Fondation du Fonds de Solidarité numérique

Le 17 mai 2011 s'est tenue à Dakar (Sénégal), l'Assemblée générale de la nouvelle Fondation du Fonds de Solidarité numérique destinée à prendre le relais de la Fondation du Fonds de Solidarité numérique dont le siège était à Genève (Suisse) et qui a été dissoute en octobre 2009. Son objectif est d'ouvrir le Fonds de solidarité numérique à tous les Africains, aux collectivités locales, aux mairies à travers le reste du monde en vue de réduire la fracture numérique entre les pays du nord et ceux du sud.

* IBM inaugure de nouveaux bureaux au Sénégal

Le 16 mai 2011, IBM, présent au Sénégal depuis 1947 mais qui s'en était retiré dans les années 90, a procédé à l'inauguration de ses nouveaux bureaux à Dakar sis à l'immeuble Azur, boulevard Djily Mbaye. La nouvelle filiale devrait notamment s'orienter vers la fourniture de services dans le domaine du Cloud computing.

* Forum de l'APPEL sur l'avenir de la presse traditionnelle face aux nouveaux médias

Dans le cadre de son programme d'activités, l'Association des professionnels de la presse en ligne (APPEL) a organisé son premier forum sur le thème « L'avenir de la presse traditionnelle face à l'émergence des nouveaux médias » le 7 mai 2011 dans les locaux de la Fondation Konrad Adenauer. La conférence, animée par Madiambal Diagne, Président Directeur général du Groupe Avenir Communication et Président du Conseil des éditeurs et diffuseurs de presse du Sénégal (CDEPS), a vu la participation de Mamadou Ndiaye, enseignant au Centre d'études des sciences et techniques de l'information de l'information (CESTI), d'El Malick Seck, fondateur et administrateur du site d'information Politicosn et d'Ababacar Sadikh Ndiaye, consultant en TIC.

* Les câblodistributeurs veulent donner un cadre légal à leurs activités

Le 4 mai 2011, les câblodistributeurs, regroupés au sein de la Société de redistribution de télévisions par câbles et services (SORETEC), ont organisé une conférence de presse à la maison de la culture Doua Seck pour faire un bilan d'étapes des démarches entreprises qu'ils ont entreprises en vue de la signature d'une convention de concession avec l'État. A travers cette démarche, la SORETEC, qui dit rassembler quelques 15 000 jeunes, souhaite donner un cadre légal aux activités des câblodistributeurs qui diffusent et redistribuent des programmes de télévision en violation de la réglementation sur l'audiovisuel.

* Le ministère du Travail et des organisations professionnelles lance son site web

Le 4 mai 2011, le ministère du Travail et des organisations professionnelles a lancé un site destiné à la mise en ligne de textes législatifs et réglementaires relatifs au travail et à la sécurité sociale.

Ministère du Travail et des organisations professionnelles : <http://www.travail.gouv.sn/>

Politique

* 12ème session de l'Union africaine des télécommunications (UAT)

Créée en 1977 sous le nom d'Union panafricaine des télécommunications (UPAT), l'Union africaine des télécommunications (UAT), qui était tombée en léthargie ces dernières années, a tenu la 12ème session de son Conseil d'administration du 26 au 27 mai 2011 à Brazzaville (Congo). A cette occasion, les délégués ont approuvé le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'UAT au cours de l'exercice 2010-2011 de même que le programme de travail et le budget de l'exercice 2011-2012 ainsi que la célébration de la Journée africaine des télécommunications qui sera célébrée à la fin de l'année 2011.

UAT : <http://www.atu-uat.org/>

Infrastructures et services

* Deux nouveaux satellites pour couvrir l'Afrique

Dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 avril 2011, Arianespace a mis en orbite deux satellites de télécommunications, Yahsat Y1A et Intelsat New Dawn. Le premier, Yahsat Y1A, fournira à ses clients des solutions à large bande pour l'acheminement d'Internet, des données d'entreprises et des services de télévision à haute définition (TVHD) au Moyen-Orient, en Afrique, en Europe et en Asie du Sud-Ouest. Quant au second, Intelsat New Dawn, il fournira également un large éventail de services (Internet, applications média, réseaux de données) sur l'Afrique.

* Les paiements Western Union Quick Cash pour Google AdSense disponibles au Sénégal

Disponibles au Ghana, au Kenya et en Ouganda depuis octobre 2010, les paiements Western Union Quick Cash pour Google AdSense sont désormais utilisables au Cameroun, à l'île Maurice et au Sénégal. Gratuits, ils permettent aux éditeurs Internet qui intègrent des bannières publicitaires sur leurs sites web ou leurs blogs via l'utilisation de Google AdSense de se voir rémunérer.

Google Africa : <http://google-africa.blogspot.com/>

* Lancement de « Vetosocial.com », le réseau social des vétérinaires africains

Créé par de jeunes vétérinaires issus de l'École Inter Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar (Sénégal) en partenariat avec des informaticiens, le site Vetosocial.com est un réseau social destiné aux vétérinaires africains avec pour but principal de pallier au déficit de communication existant entre les vétérinaires eux-mêmes mais aussi entre les vétérinaires, leurs partenaires professionnels et le grand public. Plutôt bien fait, il comporte parmi ses principales fonctionnalités la création et l'administration de profils utilisateurs personnalisables, le partage de photos, la création d'albums photos et vidéo, l'invitation et la gestion d'amis, la création et la gestion de groupes d'intérêts, la discussion en ligne avec les utilisateurs connectés, la création et la gestion des événements, un système de notification des activités, une messagerie personnelle et un mur de discussions.

Vetosocial.com : <http://www.vetosocial.com/>

Projets

* Prochain lancement de la chaîne de télévision "Africa 7"

"Africa 7", la sixième chaîne de télévision privée sénégalaise, propriété de Citizen Média Group, devrait être prochainement lancée. Dénommée "Africa 7" en référence aux cinq régions de l'Afrique, à la diaspora et au reste du monde, la future chaîne aura une vocation panafricaine, sera multiculturelle et diffusera une quarantaine de programmes. Le paysage audiovisuel sénégalais compte déjà cinq chaînes de télévision privées que sont 2stv, Tfm, Walf Tv, Rdv et Canal Info News.

Citizen Média Group : <http://www.citizen-mediagroup.com/>

* Soixante-dix cybercases devraient être construites d'ici décembre 2011

Le 24 mai 2011, Michel Lamotte, Conseiller technique du Président de la République aux TIC, a annoncé la construction de soixante-dix cybercases d'ici décembre 2011. La Cybercase, dont un prototype a été construit à Popenguine en 2007, vise à faciliter l'accès des populations rurales aux TIC.

* Nokia Siemens Network se prépare pour le développement des réseaux mobiles 4G

Selon une information diffusée sur le blogue Sénégal Médias, la société Nokia Siemens Network a entamé des discussions avec les différents opérateurs de téléphonie mobile présents au Sénégal en vue de déployer des réseaux 4G.

Rendez-vous

* 12^{ème} Forum sur la Régulation des Télécommunications (13-15 juin 2011, Kigali, Rwanda)

Le 12^{ème} Forum sur la Régulation des Télécommunications/TIC et le Partenariat en Afrique (FTRA-2011) organisé par l'Union internationale des Télécommunications (UIT) sur le thème :

«Cloud computing, perspectives de développements des TIC: défis et opportunités pour les décideurs politiques, les régulateurs et les opérateurs des TIC» se tiendra du 13 au 15 Juin 2011 à Kigali (Rwanda).

UIT : <http://www.itu.int/>

* Formation de formateurs sur les applications mobiles (14-16 juin 2011, Dakar)

Le Bureau W3C du Sénégal organisera une formation de formateurs de trois jours pour favoriser le renforcement des capacités et de stimuler les possibilités de recherche dans le Web mobile et des applications Web mobiles les 14, 15 et 16 juin 2011 dans les locaux du West African Research Center (WARC).

W3C Sénégal : <http://www.w3c.sn/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](#)
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)
Osiris, mai 2011
